



FICHE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNE SCOLAIRE 2024-2025

A

REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE 18 AOUT 2024

L'accueil périscolaire est un service mis en place pour répondre aux besoins des familles ne disposant pas de moyens de garde pour leurs enfants.

La gratuité du service d'accueil entre 16h et 16h30 a été choisi par le Conseil Municipal à la suite du changement d'horaires voté au Conseil d'Ecole en 2023 afin de ne pas pénaliser les familles dans l'obligation de faire garder leurs enfants pour raisons professionnelles ou personnelles occasionnelles.

Merci de faire preuve de bon sens en inscrivant vos enfants sur cette tranche horaire, en gardant à l'esprit que les moyens humains et financiers déployés reposent sur l'ensemble de la communauté.

JE SOUSSIGNE(E),

Responsable légal n°1 Nom/ Prénom :

Responsable légal n°2 Nom/ Prénom :

Demande l'inscription à la de mon/mes enfant(s) à l'accueil du soir (inscription non obligatoire le matin):

NOM	Prénom	Classe

pour l'année scolaire 2024-2025

pour le trimestre, préciser : 1er – 2ème – 3ème trimestre (rayer les mentions inutiles)

Vous pouvez à tout moment modifier l'inscription trimestrielle en remplissant un nouveau formulaire en mairie

	MATIN 7h30 - 8h15 (inscription non obligatoire)	SOIR DE 16H -16H30	SOIR 16h30 - 18h
LUNDI			
MARDI			
JEUDI			
VENDREDI			

Pour les inscriptions occasionnelles, inscription par formulaire écrit disponible en mairie

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur des services périscolaires pour l'année en cours et je remets le document « Règles de vie » en même temps que la feuille d'inscription.

Je m'engage à fournir un goûter pour chacun de mes enfants

En cas d'absence, de modification ou d'inscription de dernière minute, il convient de prévenir par téléphone les services périscolaires au 06.70.87.64.55.

COMMUNE DE VILLARD SUR DORON
Fait à Villard sur Doron, le

Année scolaire 2024-2025
Signature des responsables légaux